

## Commission de la Formation et de la Vie Universitaire | CFVU

Séance du 25 février 2025

Délibération n° 015-2025

Point 05.11

### Point 05.11. de l'ordre du jour

#### Calendriers dérogatoires pour l'année universitaire 2025/2026 - CEIPI

##### EXPOSE DES MOTIFS

Le Master 2 Droit de la propriété intellectuelle parcours commerce international en alternance ouvert depuis la rentrée 2023, accueille une vingtaine d'étudiants en contrat d'apprentissage et comporte 12 semaines de cours à l'université. Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) prévoient une annualisation des enseignements (pas de découpage semestriel) et un régime d'évaluation continue intégrale (ECI).

Afin de permettre une bonne intégration en entreprise des étudiants, la composante souhaite démarrer la formation par une session intensive au CEIPI afin de les doter des outils nécessaires pour aborder leurs missions professionnelles. Cette session intensive permet aussi de créer un esprit de promotion au sein d'un groupe d'étudiants répartis le reste du temps dans des entreprises sur l'ensemble du territoire.

Ainsi, le calendrier prévisionnel de la formation 25-26 prévoit 4 semaines de cours à l'université, du 1er au 26 septembre 2025, les 8 semaines restantes étant réparties entre octobre et mai, à raison d'une à deux semaines par mois au CEIPI. Cette répartition permet de placer les 12 semaines de formation prévues en respectant l'ensemble des périodes de vacances. Elle permet également d'aménager des plages de temps en entreprise suffisamment étendues. Cependant, elle ne permet pas de libérer la semaine d'accueil du 01 au 05 septembre 2025.

Validation en conseil de composante le 30 janvier 2025

##### Délibération

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Strasbourg adopte **le calendrier dérogatoire du CEIPI**.

##### Résultat du vote

Nombre de membres en exercice	40
Nombre de votants	37
Nombre de voix pour	36
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	1
Ne prend pas part au vote	0

##### Destinataires de la décision

- Rectorat de la Région Académique Grand Est, Chancellerie des Universités
- Direction Générale des Services
- Direction des études et de la scolarité
- CEIPI

Fait à Strasbourg, le 26 février 2025

Le Directeur Général des Services adjoint appui aux missions



Christophe de Casteljau

## Année universitaire 2025-2026

Nom du parcours: Master 2 Droit de la propriété intellectuelle parcours commerce international en alternance / CEIPI

Calendrier général UNISTRA 25-26						Calendrier dérogatoire CEIPI/ M2 DPI en alternance		
Date	Sem	Evaluation continue intégrale	Date	Sem	Evaluation par contrôles terminaux	Sem	Evaluation continue intégrale	
01/09/2025	36	Accueil	01/09/2025	36	Accueil	36	Rentrée	
08/09/2025	37	Semaine 1	08/09/2025	37	Semaine 1	37	2	
15/09/2025	38	Semaine 2	15/09/2025	38	Semaine 2	38	3	
22/09/2025	39	Semaine 3	22/09/2025	39	Semaine 3	39	4	
29/09/2025	40	Semaine 4	29/09/2025	40	Semaine 4	40		
06/10/2025	41	Semaine 5	06/10/2025	41	Semaine 5	41		
13/10/2025	42	Semaine 6	13/10/2025	42	Semaine 6	42		
20/10/2025	43	Semaine 7	20/10/2025	43	Semaine 7	43		
27/10/2025	44	Vacances	27/10/2025	44	Vacances	44	Vacances	
03/11/2025	45	Semaine 8	03/11/2025	45	Semaine 8	45	5	
10/11/2025	46	Semaine 9	10/11/2025	46	Semaine 9	46		
17/11/2025	47	Semaine 10	17/11/2025	47	Semaine 10	47		
24/11/2025	48	Semaine 11	24/11/2025	48	Semaine 11	48		
01/12/2025	49	Semaine 12	01/12/2025	49	Semaine 12	49		
08/12/2025	50	Semaine 13	08/12/2025	50	Semaine 13	50	6	
15/12/2025	51	Semaine 14	15/12/2025	51	Semaine 14 ou début examens S1	51		
22/12/2025	52	Vacances	22/12/2025	52	Vacances	52	Vacances	
29/12/2025	1	Vacances	29/12/2025	1	Vacances	1	Vacances	
05/01/2026	2	Semaine de "révision"	05/01/2026	2	Semaine de "révision"	2	7	
12/01/2026	3	Semaine 15	12/01/2026	3	Examens session 1 S1	3		
19/01/2026	4	Semaine 16	19/01/2026	4	Examens session 1 S1	4		
26/01/2026	5	Inter-semestre ou semaine 1	26/01/2026	5	Inter-semestre (semaine 1)	5		
02/02/2026	6	Semaine 1	02/02/2026	6	Semaine 2	6		
09/02/2026	7	Semaine 2	09/02/2026	7	Semaine 3	7	8	
16/02/2026	8	Semaine 3 / Date limite jury S1	16/02/2026	8	Semaine 4 / Date limite jury S1	8		
23/02/2026	9	Vacances	23/02/2026	9	Vacances	9	Vacances	
02/03/2026	10	Semaine 4	02/03/2026	10	Semaine 5	10		
09/03/2026	11	Semaine 5	09/03/2026	11	Semaine 6	11		
16/03/2026	12	Semaine 6	16/03/2026	12	Semaine 7	12	9	
23/03/2026	13	Semaine 7	23/03/2026	13	Semaine 8	13		
30/03/2026	14	Semaine 8	30/03/2026	14	Semaine 9	14		
06/04/2026	15	Semaine 9	06/04/2026	15	Semaine 10	15		
13/04/2026	16	Semaine 10	13/04/2026	16	Semaine 11	16	10	
20/04/2026	17	Vacances	20/04/2026	17	Vacances	17	Vacances	
27/04/2026	18	Semaine 11	27/04/2026	18	Semaine 12	18		
04/05/2026	19	Semaine 12	04/05/2026	19	Semaine 13 ou début examens S2	19		
11/05/2026	20	Semaine 13	11/05/2026	20	Examens session 1 S2	20	11	
18/05/2026	21	Semaine 14	18/05/2026	21	Examens session 1 S2	21	12	
25/05/2026	22	Semaine 15	25/05/2026	22		22		
01/06/2026	23	Semaine 16	01/06/2026	23	Date limite jury S2	23	remise thèse professionnelle	
08/06/2026	24		08/06/2026	24	Rattrapages S1	24		
15/06/2026	25		15/06/2026	25	Rattrapages S1/S2	25		
22/06/2026	26		22/06/2026	26	Rattrapages S2	26	Soutenances de thèse professionnelle	
29/06/2026	27	Date limite jury S2	29/06/2026	27		27		
06/07/2026	28		06/07/2026	28	Date limite Jury session de rattrapage	28	Date limite jury	
13/07/2026	29		13/07/2026	29		29		

## Rappel des vacances scolaires dans l'Académie de Strasbourg

Vacances de la Toussaint: samedi 18 octobre au lundi 03 novembre 2025

Vacances de Noël: samedi 20 décembre 2025 au lundi 05 janvier 2026

Vacances d'hiver: samedi 14 février au lundi 02 mars 2026

Vacances de printemps: samedi 11 avril au lundi 27 avril 2026

## Conseil d'administration du CEIPI

Consultation en ligne du 13 au 30 janvier 2025

Délibération sur le point :

**Calendrier dérogatoire 2025-2026 pour le Master 2 Droit de la propriété intellectuelle parcours commerce international en alternance (CEIPI)**

### Exposé des motifs

- La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire a adopté le 26 novembre 2024 le calendrier général pour l'année universitaire 2025-2026. Il prévoit notamment une semaine d'accueil du 01 au 05 septembre 2025 et un démarrage des enseignements la semaine suivante.
- Le Master 2 Droit de la propriété intellectuelle parcours commerce international en alternance du CEIPI ouvert depuis la rentrée 2023, accueille une vingtaine d'étudiants en contrat d'apprentissage et comporte 12 semaines de cours à l'université. Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) prévoient une annualisation des enseignements (pas de découpage semestriel) et un régime d'évaluation continue intégrale (ECI).
- Afin de permettre une bonne intégration en entreprise de nos étudiants, il nous semble important de démarrer la formation par une session intensive au CEIPI afin de les doter des outils nécessaires pour aborder leurs missions professionnelles. Cette session intensive permet aussi de créer un esprit de promotion au sein d'un groupe d'étudiants répartis le reste du temps dans des entreprises sur l'ensemble du territoire. Ainsi, le calendrier prévisionnel de la formation 25-26 prévoit 4 semaines de cours à l'université, du 1<sup>er</sup> au 26 septembre 2025, les 8 semaines restantes étant réparties entre octobre et mai, à raison d'une à deux semaines par mois au CEIPI. Cette répartition permet de placer les 12 semaines de formation prévues en respectant l'ensemble des périodes de vacances. Elle permet également d'aménager des plages de temps en entreprise suffisamment étendues. Cependant, elle ne permet pas de libérer la semaine d'accueil du 01 au 05 septembre 2025.
- Le CEIPI soumet donc à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire une demande de calendrier 2025-2026 dérogatoire pour un démarrage des enseignements du Master 2 Droit de la propriété intellectuelle parcours commerce international en alternance du CEIPI dès le 1<sup>er</sup> septembre 2025.

### Délibération

Le calendrier dérogatoire 2025-2026 pour le Master 2 Droit de la propriété intellectuelle parcours commerce international en alternance est approuvé : (34 votants : 33 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention).

Il sera transmis pour approbation à la commission de la formation et de la vie universitaire.

Fait à Strasbourg, le 03 février 2025

Signature  
  
Yann Basire  
Directeur général du CEIPI

UNIVERSITE DE STRASBOURG  
CENTRE D'ETUDES INTERNATIONALES  
DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE  
67082 STRASBOURG